



1. Création de compte
2. Gestion de compte
3. Visualiser / modifier le râtelier
4. Validation d'une acquisition
5. Contacter ma préfecture

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

SIA

Système d'Information sur les Armes
Espace Détenteurs

Aide

Connexion

Création de compte

Sélectionnez le ou les motifs de votre création de compte :

Pour la création de compte à titre professionnel, vous devez créer un compte distinct

Compte personnel



Chasseur



Licencié



Non licencié



Collectionneur

Autre Compte



Métier &
Association

Créer mon compte

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

France
Emploi
Territoires

bjpfon.cou.gov.fr

planumeret.fr

service-public.fr

data.gouv.fr

Signaler une erreur

Accessibilité

Mentions légales

Données personnelles

Contactez nous

100% des services accessibles à tous les citoyens grâce aux services numériques de l'État

1. Création d'un compte détenteur

Au lancement du SIA, aucun détenteur n'a de compte SIA.

Le détenteur peut avoir un numéro SIA suite à une démarche effectuée chez son armurier depuis janvier 2021, mais un numéro SIA n'est pas un compte SIA.

Un compte SIA ne peut-être créé que par le détenteur.

La création d'un compte sera obligatoire pour tous les détenteurs avant le **1er juillet 2023** et elle est obligatoire pour tout détenteur qui voudrait acquérir une arme à partir du **8 février 2022** (date en fonction de sa qualité : chasseur, licencié ball trap, biathlète, tireur sportif...).



Système d'Information sur les Armes
Espace Détenteurs

[Aide](#) [Connexion](#)

Bienvenue sur l'espace détenteur du système d'information sur les armes.

Le SIA évolue mensuellement. Actuellement, seules les personnes majeures disposant d'un **permis de chasser** peuvent créer leur compte.

Il sera possible de créer d'autres types de comptes très prochainement :



- Le **8 mars 2022** pour les licenciés tireurs de ball trap et les biathlètes
- Le **5 avril** pour les non-licenciés (armes héritées ou trouvées)
- Le **10 mai** pour les licenciés tireurs sportifs
- Le **7 juin** pour les collectionneurs
- Les comptes métiers et associations seront accessibles **fin 2022**.

Création de compte

Vous ne disposez pas encore de compte sur l'espace détenteur ?

[Créer mon compte](#)

Pour débiter la démarche de création de compte il faut cliquer sur "[créer mon compte](#)".

Connexion

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Identifiant de connexion *

Identifiant oublié ?

Mot de passe *

Mot de passe oublié ?

[Se connecter](#)



AVANT DE COMMENCER

1. Je m'assure que j'ai une adresse mail. Si ce n'est pas le cas je dois en créer une. Elle est indispensable pour créer un compte dans le SIA.
2. Je scanne ou je prends en photo les documents justificatifs qui me seront demandés : pièce d'identité, permis de chasser, justificatif de domicile.
3. Je me munis de mon numéro SIA si mon armurier a eu l'occasion de m'en créer un depuis janvier 2021.

Création de compte

Sélectionnez le ou les motifs de votre création de compte :

Pour la création de compte à titre professionnel, vous devez créer un compte distinct

Compte personnel



Chasseur



Licencié



Non licencié



Collectionneur



Métier &
Association

Autre Compte

[Créer mon compte](#)

Pour créer son compte, le détenteur doit **sélectionner sa situation**, c'est à dire la raison pour laquelle il détient au moins une arme.

Il y a deux catégories de comptes : compte personnel et autre compte.

Les comptes personnels sont ouverts progressivement à partir du **8 février**.

Les autres comptes (métier et association) ne seront disponibles qu'au **second trimestre 2022**.

Rappel

La création de compte dans le SIA sera possible à partir du :



Chasseur

08/02/22



Licencié

08/03/22

Biathlètes
& Tireurs de ball-trap

10/05/22

Tireurs sportifs



Non
licencié

05/04/22



Collectionneur

07/06/22



Métier
&
Association

fin 2022

Les détenteurs d'armes chasseurs pourront créer leur compte à partir du **8 février**.

C'est la seule catégorie qui sera active. Les autres catégories seront accessibles au fur et à mesure des ouvertures pour les différents publics.

Si on est à la fois **chasseur et tireur sportif** par exemple, on ne doit créer qu'un **seul compte**. On crée donc un compte chasseur dans un premier temps puisque c'est la seule situation ouverte puis à partir du 10 mai, date d'ouverture pour les tireurs sportifs, on pourra ajouter à son compte sa licence de tir pour ouvrir les droits correspondants.

Si le détenteur crée son compte après le 10 mai, il pourra d'emblée sélectionner sa situation "chasseur" et "licencié" puisque les deux modules seront disponibles. Il pourra alors renseigner toutes les informations en une seule fois. En revanche si on est **chasseur et président d'une association de chasse** qui détient des armes, il faudra créer un **compte personnel de chasseur** puis, lorsque le module "**Métier et association**" sera disponible, créer un nouveau compte dans cette catégorie.

On ne mélange pas les informations personnelles et les informations liées à l'association.

La rubrique "autres compte" dédiée aux détenteurs d'armes dans le **cadre de leur métier et aux associations** (exemple association de tir) sera ouverte au **second semestre 2022**.

Création de compte

Sélectionnez le ou les motifs de votre création de compte :

Pour la création de compte à titre professionnel, vous devez créer un compte distinct

Compte personnel



Chasseur



Licencié



Non licencié



Collectionneur



Métier &
Association

Autre Compte

Créer mon compte

Au clic de souris, l'icône de la catégorie change de couleur à la sélection et une coche apparaît. Les icônes des autres situations seront grisées.

Lorsque plusieurs modules seront ouverts, seules les icônes des situations non cumulables avec la situation de chasseur seront grisées et non cliquables. Il sera donc possible de sélectionner d'emblée plusieurs icônes représentant plusieurs situations (exemple chasseur + licencié).



Création de compte

Sélectionnez le ou les motifs de votre création de compte :

Pour la création de compte à titre professionnel, vous devez créer un compte distinct

Compte personnel



Chasseur



Licencié



Non licencié



Collectionneur



Métier &
Association

Autre Compte

Il faut avoir sélectionné l'icône correspondant à sa situation pour que le bouton "créer mon compte" soit visible comme ici.

Créer mon compte



Ajout du permis de chasser



Système d'Information sur les Armes
Espace Détenteurs

[Aide](#)

[Connexion](#)

Création de compte - Première partie (1/2)

Identité

Informations sur le permis de chasser

Veuillez renseigner le numéro de votre permis de chasser *

Numéro de permis de chasser *

veuillez vous rapprocher de la fédération départementale de votre lieu actuel de résidence si vous ne disposez pas d'un numéro de permis de chasser

0123456

Ajouter mon permis de chasser *

La taille maximale autorisée de votre document est 5 Mo. Les formats acceptés sont : png, pdf, jpeg, jpg

[Importer](#)



Ajouter une validation de permis de chasser

La taille maximale autorisée de votre document est 5 Mo. Les formats acceptés sont : png, pdf, jpeg, jpg

[Importer](#)

Nom *

XYZ

Premier prénom *

BCL

Troisième prénom

Prénom usuel

Prénom utilisable dans la vie courante. Il doit être identique à l'un des prénoms renseignés dans le formulaire

Pays de naissance *

France

Lieu de naissance *

Pour les chasseurs, la toute première étape consiste à renseigner les documents relatifs à leur situation de chasseur, à savoir le **permis de chasser** (ce document est **obligatoire** pour la création de compte) et la validation du permis de chasser (si le chasseur dispose d'une validation annuelle en cours. Cette validation n'est pas obligatoire pour créer le compte).

Deuxième prénom

Quatrième prénom

Date de naissance *

07/07/1977

Département de naissance *

Ajout du permis de chasser

1

Les documents doivent être ajoutés en cliquant sur le bouton "importer".
Si vous n'avez votre permis qu'au **format papier**, il faut le **convertir dans un format numérique**. Pour cela, vous devez le prendre en photo et vous envoyer la photo pour la récupérer sur votre ordinateur ou bien scanner votre permis.
Les extensions .jpeg, .jpg, .png, .pdf sont les plus couramment utilisées.
Le système vous dira si votre document n'a pas une de ces extensions et ne peut donc pas être accepté.

Informations sur le permis de chasser

Veuillez renseigner le numéro de votre permis de chasser *

Numéro de permis de chasser *

Veuillez vous rapprocher de la Fédération départementale de votre lieu d'habitation ou de votre lieu de chasse pour obtenir le numéro de votre permis de chasser.

0123456

Numéro de guichet unique de votre validation en cours

Identité

Sexe *

Féminin

Nom d'usage

Nom de famille usuel pendant la vie courante *

Deuxième prénom

Quatrième prénom

Date de naissance *

07/07/1977

Département de naissance *

Charger mon permis de chasser *

La taille maximale autorisée de votre document est 5 Mo. Les formats acceptés sont : png, gif, jpg, jpeg, .pdf

Importer

permis-chasse.PDF

Charger mon permis de chasser *

La taille maximale autorisée de votre document est 5 Mo. Les formats acceptés sont : png, gif, jpg, jpeg, .pdf

La taille maximale autorisée de votre document est 5 Mo. Les formats acceptés sont : png, gif, jpg, jpeg, .pdf

Prénom usuel

Prénom usuel dans la vie courante. Doit être identique à un des prénoms renseignés dans le formulaire

Pays de naissance *

France

Lieu de naissance *

[Aide](#)

[Connexion](#)

re partie (1/2)

3

Si vous vous êtes trompé de document, vous pouvez cliquer sur la poubelle pour l'annuler et recommencer la manipulation pour importer un autre document.

2

Lorsque votre document est importé, donc accepté, son nom - le nom que vous avez donné à votre fichier ou le nom donné par défaut (quand vous avez pris une photo pour les photos il s'agit souvent de lettres et de numéros) - apparaît dans la case à côté de "importer".
Vous pouvez visualiser ce document pour vérifier que vous ne vous êtes pas trompé en cliquant sur l'icône page avec la petite flèche à côté de l'icône poubelle.

Informations identité



Système d'Information sur les Armes
Espace Détenteurs

[Aide](#) [Connexion](#)

Création de compte - Première partie (1/2)

Identité

Informations sur le permis de chasser

Veuillez renseigner le numéro de votre permis de chasser *

Numéro de permis de chasser *

Veuillez vous rapprocher de la fédération départementale de votre lieu actuel de résidence si vous ne disposez pas d'un numéro de permis de chasser

0123456

Numéro de guichet unique de votre validation en cours

Identité

Sexe *

Féminin

Nom d'usage

Nom utilisé dans la vie courante à renseigner si différent du nom de naissance

Deuxième prénom

Jean

Colonne prénom

Date de naissance *

07/07/1977

Département de naissance *

Ajouter mon permis de chasser *

La taille maximale autorisée de votre document est 5Mo. Les formats acceptés sont : png, pdf, jpeg, jpg

Importer

permis-chasse.PDF



Ajouter ma validation de permis de chasser

La taille maximale autorisée de votre document est 5Mo. Les formats acceptés sont : png, pdf, jpeg, jpg

Importer

Nom *

DUPONT

Premier prénom *

Pierre

Troisième prénom

Prénom usuel

Prénom utilisé dans la vie courante à renseigner si différent d'un des prénoms renseignés dans le formulaire

Pays de naissance *

France

Lieu de naissance *

Il est possible de renseigner jusqu'à 4 prénoms. Le prénom indiqué dans la case "prénom usuel" peut ne pas être le premier prénom mais est forcément un des 4 prénoms mentionnés.

Ajout de la pièce d'identité

Deuxième prénom *

Jean

Troisième prénom

Quatrième prénom

Prénom usuel

Réinscrivez dans la vie courante : votre prénom à l'état civil, vos prénoms usuels dans le formulaire

Date de naissance *

07/07/1977

Pays de naissance *

France

Département de naissance *

974 - La Réunion

Lieu de naissance *

ST PIERRE

Nationalité *

France

Sélectionnez votre type de pièce d'identité *

Passeport

Numéro de la pièce d'identité *

987654321

Ajouter ma pièce d'identité *

La loi a permis la saisie de votre document SIA. Les formats acceptés sont png, jpeg, pdf.

Importer



Retour

Accéder à l'espace détenteur

Après avoir saisi toutes les informations relatives à votre identité, vous devez apporter la preuve de votre identité en important une copie de votre **pièce d'identité**. Comme pour les documents du permis de chasser, vous devez prendre en photo ou scanner votre **carte d'identité, votre passeport ou votre titre de séjour en France** (si vous êtes de nationalité étrangère). Seuls ces 3 documents sont reconnus comme preuve de votre identité. *Le permis de conduire n'est pas accepté par exemple.*

Ajout de la pièce d'identité



Système d'Information sur les Armes
Espace Détenteurs

[Aide](#) [Connexion](#)

Deuxième prénom

Jean

Quatrième prénom

Prénoms usuels

Prénom usuel

Prénom utilisé dans la vie courante. Il doit être identique à l'un des prénoms renseignés dans le formulaire.

Date de naissance *

07/07/1977

Pays de naissance *

France

Département de naissance *

974 - La Réunion

Lieu de naissance *

ST PIERRE

Nationalité *

France

Sélectionnez votre type de pièce d'identité *

Passeport

Numéro de la pièce d'identité *

987654321

Ajouter ma pièce d'identité *

La taille maximale est de 10 Mo et le poids maximal est de 10 Mo. Les formats acceptés sont png, jpg, jpeg, gif.

Importer

passport.JPG



Retour

Accéder à l'étape suivante

Adresse de la résidence principale et coordonnées

Adresse(s) de résidence secondaire(s) en France

Validation

Cliquez sur « Accéder à l'étape suivante »



+

+

Informations adresse domicile

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR



Système d'Information sur les Armes
Espace Détenteurs

[Aide](#) [Connexion](#)

1

Vous saisissez votre **adresse de résidence principale**, qui doit se situer en **France**.

Création de compte - Première partie (1/2)

Adresse de la résidence principale et coordonnées

Adresse postale en France

Numéro de voie

15

Extension

Type et nom de voie *

rue des champs

Lieu-dit

Code postal *

31000

Ville *

Toulouse

Sélectionnez votre type de justificatif de domicile *

Pour être valide, un justificatif de domicile doit comporter le nom, le prénom et l'adresse de la personne et doit être daté de moins de 2 mois.

Justificatif de domicile *

La taille maximale autorisée de votre document est 2 Mo. Les formats acceptés sont png, pdf, jpeg, jpg.

Importer

☐ Itinérant

i

A NOTER !

Le SIA est relié à la **banque nationale d'adresse**. Cette banque va être interrogée pour reconnaître l'adresse que vous avez saisie. Si l'adresse saisie est reconnue, vous allez pouvoir valider, si ce n'est pas le cas, le système va vous proposer quelques modifications pour rendre l'adresse conforme. Vous pouvez accepter ou refuser les modifications proposées.

Ce système de vérification des adresses existe sur de nombreux sites internet pour avoir l'assurance de disposer d'une adresse connue. Cela est complètement indépendant de l'identité du détenteur.

2

Vous devez ajouter la preuve de votre résidence à cette adresse en important un **justificatif de domicile** selon le même procédé que pour les précédents documents ajoutés.

Si vous possédez déjà un numéro SIA :

Téléphone

Ex: 0198765432

Ajout du justificatif de domicile

Création de compte - Première partie (1/2)

Identité

Adresse de la résidence principale et coordonnées

Adresse postale en France

Numéro de voie

15

Extension

Type et nom de voie *

rue des champs

Lieu-dit

Code postal *

31000

Ville *

Toulouse

Sélectionnez votre type de justificatif de domicile *

Pour être valide, un justificatif de domicile doit comporter le nom, le prénom et l'adresse de la personne et
porter une date de moins de 3 mois.

Justificatif de domicile *

Importer

justificatif-domicile.PDF



☐ Itinerant

Informations

E-mail *

Téléphone *

Ex: 06123456

Ajouter ma validation de permis de chasser

La taille maximale autorisée de votre document est 5 Mo. Les formats acceptés sont :

Importer

déjà un numéro

32

1

Plusieurs types de justificatifs de domicile sont autorisés. Ils sont listés en déroulant le champs de saisie grâce à la petite flèche

2

Comme pour les précédents documents importés, vous avez la possibilité de le visualiser pour vérifier qu'il s'agit du bon document ou de le jeter à la poubelle si vous vous êtes trompé.

Ajout du justificatif de domicile

Création de compte - Première partie (1/2)

Identité

Adresse de la résidence principale et coordonnées

Adresse postale en France

Numéro de voie

15

Extension

Type et nom de voie *

rue des champs

Lieu-dit

Code postal *

31000

Ville *

Toulouse

Sélectionnez votre type de justificatif de domicile *

Pour être valable, un justificatif de domicile doit comporter le nom, le prénom et l'adresse de la personne et
porter la date de moins de 3 mois

Justificatif de domicile *

La taille maximale autorisée de votre document est 5 Mo. Les formats acceptés sont : png, pdf, jpeg, jpg

Importer

☐ Itinérant

Informations

Email *

Si vous possédez déjà un numéro SIA, veuillez le renseigner ci-dessous

Téléphone

Ex: 0198765432

A noter qu'il existe une situation "itinérant" (case à cocher). Il faut alors renseigner la **plaque d'immatriculation du véhicule**. En revanche même dans ce cas il faut renseigner une adresse postale en France.

Création de compte - Première partie (1/2)

Identité

+

Adresse de la résidence principale et coordonnées

-

Adresse postale en France

Numéro de voie

Extension

15

▼

Type et nom de voie *

Lieu-dit

rue des champs

Code postal *

Ville *

31000

Toulouse

Sélectionnez votre type de justificatif de domicile *

Justificatif de domicile *

Pour être valide, un justificatif de domicile doit comporter le nom, le prénom et l'adresse de la personne et
son être daté de moins de 2 mois

La taille maximale autorisée de votre document est 5 Mo. Les formats acceptés sont : png, pdf, jpeg, jpg

Importer

☐ Itinérant

Informations

E-mail *

Si vous possédez déjà un numéro SIA, veuillez le renseigner ci-dessous

Téléphone *

Téléphone

Ex: 061234567

Ex: 0198765432

1

Pour passer la première étape de création de compte, vous devez saisir une **adresse mail**. Le détenteur doit obligatoirement disposer d'une adresse mail pour créer un compte dans le SIA. C'est un pré-requis.

2

A cette étape vous avez aussi la possibilité de renseigner votre **numéro SIA** si vous en avez un et si vous le connaissez.

Si vous avez acquis une arme depuis janvier 2021, votre armurier vous aura attribué un numéro SIA qui pourra être rattaché à votre compte.

Si vous pensez en avoir un mais que vous ne l'avez pas à disposition, vous pouvez quand même créer votre compte et un nouveau numéro vous sera attribué.

Création de compte - Première partie (1/2)

Identité

Adresse de la résidence principale et coordonnées

Adresse(s) de résidence secondaire(s) en France

+ Ajouter une adresse de résidence secondaire



Retour

Accéder à l'étape suivante

Validation

Si vous disposez d'une ou plusieurs résidences secondaires, dans lesquelles vos armes peuvent se trouver, vous avez la possibilité d'ajouter l'adresse de cette / ces résidence(s) secondaire(s).
Il n'est pas nécessaire d'importer un justificatif de domicile pour les résidences secondaires

Vous arrivez au bout de la première partie de création de votre compte.



SIA
Système d'Information sur les Armes
Espace Détenteurs

[Aide](#) [Connexion](#)

Compte - Première partie (1/2)

Pour passer à la **dernière étape**, vous devez saisir dans la zone grise les **lettres et les chiffres** qui se trouvent dans le rectangle blanc. Ce système, appelé CAPTCHA, permet de vérifier que l'utilisateur n'est pas un robot.

Validation

GDZgFG

Code*

GDZgFG

Si les caractères sont trop difficiles à lire il est possible d'en générer d'autres en cliquant sur les deux flèches.

☐ Je déclare que les informations fournies sont exactes et que toutes fausses informations sont de nature à engager la responsabilité du signataire *

☐ Lire les conditions générales d'utilisation *

Retour

Valider

Pour pouvoir valider vous devez **cocher les deux cases** attestant que les informations que vous avez fournies sont exactes et que vous avez pris connaissance des conditions générales d'utilisation.

Adresse(s) de résidence secondaire(s) en France

Validation

Code *

GDZyFG

☒ Je déclare que les info

☐ Lire les conditions gen

Conditions générales d'utilisation

Article 11 - Accessibilité

Le Service central des armes ainsi que la Direction du numérique s'efforcent de permettre que les usagers puissent avoir accès en continue aux divers portails du système d'information sur les armes. Néanmoins, le Service central des armes se réserve le droit de ne pouvoir garantir l'accessibilité à son site internet et à l'ensemble des téléservices proposés en cas de force majeure (panne, intervention technique de maintenance). La responsabilité du Service central des armes ne pourrait être engagée.

Le Site est optimisé pour Firefox 4 et plus, Internet Explorer version 8 et 9, Safari 5.1 et plus, Chrome 5.0.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation *

Lorsque vous cochez « Lire les conditions générales d'utilisation », une fenêtre s'ouvre et vous permet d'en prendre connaissance.
Après avoir déroulé tous les articles, vous devez cocher la case « je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation » pour revenir à l'écran de validation.

Un écran temporaire vous informe qu'un e-mail vient de vous être envoyé pour finaliser la création de votre compte.

Vous devez alors **consulter votre boîte mail** pour ouvrir ce courrier et **cliquer sur le lien qui lui permettra de valider la création de votre compte.**



Bonjour,

Vous venez de demander la création d'un compte détenteur dans le Système d'Information sur les Armes.

Cliquez sur ce [lien](#) pour finaliser votre demande de création de compte. Ce lien est actif pendant 48 heures.

Si le lien ne fonctionne pas, veuillez copier-coller l'adresse suivante dans votre navigateur :
<https://qualification.sia.detenteurs.interieur.gouv.fr/compte/creer/etape-2/77a4396c-3b6d-43f3-8f74-9714422b1163>

Au-delà de ce délai, vous serez dans l'obligation de recommencer la procédure de demande de création de compte.

Cordialement,

Système d'Information sur les Armes – Ministère de l'Intérieur

Si la redirection ne fonctionne pas directement, le lien est mentionné de façon visible dans le corps du mail et il suffit de **la copier et de la coller** dans une nouvelle fenêtre du navigateur internet.

Choix du mot de passe

Création de compte - Deuxième partie (2/2)

Vous devez renseigner les informations ci-dessous pour finaliser la création de votre compte

Les informations servent à sécuriser votre compte et permettront de confirmer votre identité

Saisissez le mot de passe de votre compte :

Confirmez le mot de passe de votre compte :

Le mot de passe doit contenir :

- au moins 1 Majuscule
- au moins 1 Minuscule
- au moins 1 Chiffre
- au moins 1 Caractère spécial (ex : ~ ! @ # %)
- 10 caractères minimum et 20 caractères maximum

1

Un nouvel écran s'affiche pour les deux dernières étapes de création de compte.

Il faut d'abord **choisir un mot de passe pour sécuriser le compte**.
Le mot de passe est **strictement personnel** et doit contenir un certain nombre de critères qui sont énoncés ici.

2

Une fois le mot de passe saisi il faut le **ressaisir dans la seconde case pour le confirmer**.

Pensez à noter ce mot de passe. Il vous sera indispensable pour vous connecter à votre compte.

En cas d'oubli de votre identifiant, vous aurez la possibilité de le récupérer grâce à un système de questions personnelles auxquelles vous devrez répondre.

Vous devez donc à ce stade choisir vos **trois questions** parmi celles proposées et y répondre en saisissant du texte.

Les réponses que vous enregistrez maintenant seront comparées à celles que vous donnerez en cas d'oubli de votre identifiant.

Les trois questions / réponses sont obligatoires.

Veuillez sélectionner 3 questions et saisir les réponses associées. Ces informations serviront en cas de problème d'accès à votre compte.

Question 1 :

Quel est le premier plat que vous avez appris à cuisiner ?



Réponse 1 :

SANGLIER

Question 2 :

Quel était votre chanteur ou groupe préféré lorsque vous étiez ado ?

Réponse 2 :

MICHEL DELPECH

Question 3 :

Quel est le nom de la rue où vous avez grandi ?

Réponse 3 :

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Annuler

Valider

C'est fini !

Un écran récapitulatif de votre démarche s'affiche et vous disposez maintenant d'un numéro SIA en plus de votre compte SIA.

Votre numéro SIA vous suivra tout au long de votre vie de détenteur d'armes.

Il est unique et personnel. Il est la clé d'échange entre vous et l'armurier chez lequel vous vous rendez.



Bonjour, SUZY PIVERT

Vous venez de créer votre compte particulier en qualité de chasseur sur le Système d'Information sur les Armes (SIA).

Un numéro SIA vous a été affecté :

N° SIA: PIVSUZ06XQUT

Ce numéro vous suivra tout au long de votre vie de détenteur d'armes.

Il doit être présenté à votre armurier avant chaque intervention de sa part sur votre arme.

Attention: Ce numéro est distinct de votre identifiant de connexion à l'application SIA et de votre mot de passe :

Identifiant de connexion : alp4808221

Mot de passe: Défini par vos soins dans l'application SIA

Pour rappel: vous disposez d'un délai de 6 mois à compter de ce jour pour corriger, le cas échéant, les informations relatives aux armes mentionnées dans votre râtelier numérique.

Retrouvez les informations sur l'utilisation de votre râtelier numérique en cliquant sur le bouton « Aide » du SIA.

Votre préfecture de rattachement est : Hauts-de-Seine

Retrouvez les tutoriels d'utilisation du portail professionnels sur le site internet du [ministère de l'Intérieur](#)



Sur cet écran le système vous communique également **votre identifiant de connexion**, qui pour des raisons de sécurité est différent de votre numéro SIA.

Cet identifiant de connexion vous sera indispensable pour accéder à votre compte.

Notez le bien. Il devra être complété avec le mot de passe que vous avez choisi aux étapes précédentes.